

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 16 septembre 2010, à 20 H30, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire
Absent excusé : M. GUERARD pouvoir à B. LEMAGNEN **Secrétaire de séance** : S. HARDOUIN

Conseil Municipal

- Monsieur Le Maire fait part de la démission de Madame Annie LECHATREUX du Conseil Municipal, pour convenance personnelle

- **Commissions communales** : en remplacement de Madame LECHATREUX, sont nommés membres des commissions communales,

- Monsieur Jean-Robert LAMARRE, commission « personnel communal » ;
- Monsieur Patrice LEBUGLE, commission « bulletin municipal » ;
- Monsieur Jean NOYON, Comité Départemental d'Action Sociale ;
- Madame Sandrine HARDOUIN, syndicat mixte Manche Numérique.

Budget /Exercice budgétaire 2007

Monsieur François-Xavier LOUVEAU receveur municipal, est déchargé, par le Directeur Départemental des Finances Publiques de la Manche, de la gestion de l'exercice 2007 pour la comptabilité communale.

Personnel communal

- **Emploi agent administratif** : Vu, les nouvelles dispositions de la Préfecture de la Région Basse-Normandie pour les contrats d'accompagnement dans l'emploi et les contrats d'initiative emploi du contrat unique d'insertion, le Conseil Municipal décide d'annuler sa délibération quant à la création d'un poste d'agent administratif dans le cadre de ce dispositif et de recruter un agent contractuel (10 H hebdomadaire) pour une période de 6 mois, du 1^{er} octobre 2010 au 31 mars 2011.

- **Cantine scolaire**: une indemnité de responsabilité de 110 € sera accordée, pour l'année scolaire 2010-2011, au régisseur de la cantine scolaire.

Affaires scolaires/ Frais de scolarité – année scolaire 2009/2010

Pour l'année scolaire 2009/2010, les frais de fonctionnement se sont élevés à 46 299 € pour 91 élèves scolarisés, soit 509 € par enfant.

Cette somme sera demandée aux communes de résidence pour participation aux frais de fonctionnement pour chacun des enfants scolarisés à Gonneville au cours de cette année scolaire.

Atelier municipal

Le Conseil Municipal déclare être intéressé par l'acquisition des parcelles, propriété de l'Etat, à proximité immédiate de l'aéroport, d'une superficie totale de 9 971 m² au prix de 132 000 €. Les constructions existantes sur ces parcelles seront utilisées pour y transférer les ateliers municipaux.

Réseau routier départemental / Plan neige

En concertation avec les élus, le Conseil Général de la Manche vient d'élaborer un plan neige. Un projet a été établi : sur la commune, seront déneigés par les services du Conseil Général, la RD 901, la RD 24 et la RD 412 de l'intersection de la RD 901 jusqu'à l'intersection avec la RD 413 puis la RD 413 jusqu'à la mairie.

Eglise/ Indemnité de gardiennage / Année 2010

L'indemnité de gardiennage de l'Eglise est fixée à 118 € 60 pour l'année 2010. Elle sera versée à Monsieur l'abbé LEVEILLE jusqu'au 31/08/2010 et à Monsieur l'abbé PIEN à partir du 01/09/2010.

Terrain communal

- **chemin rural n° 29** : Suite à une erreur de cadastre sur le chemin rural n° 29, « dit chasse de l'Aplomb », le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette rectification et autorise Monsieur Le Maire à signer le document d'arpentage qui sera établi par un géomètre afin que soit attribué un numéro de cadastre.

- **Les Carrières** : Le Conseil Municipal demande qu'un abri provisoire en tôles, construit sur du terrain communal, soit enlevé et que l'espace indument pris à la commune soit remis en état.

Communauté de Communes/Commission Gestion de l'Espace/ Assainissement non collectif

Afin d'obtenir des tarifs avantageux pour les usagers pour la réalisation des études de sol et de filières, la communauté de communes envisage de passer un marché à bons de commande.

Informations et interventions diverses

- Urbanisme : 1 demande de certificat d'urbanisme a été déposée en mairie le 26/08/2010.

- Syndicat d'Alimentation en Eau Potable / Rapport année 2009 sur le prix et la qualité de l'eau potable

- la durée du contrat, exploité en gérance par la société VEOLIA EAU, est de 8 ans et prendra fin le 31 décembre 2011 ;

- la qualité de l'eau est conforme au niveau bactériologique et physico-chimique.

- Amicale des Parents d'Elèves : Election d'un nouveau bureau lors de l'assemblée générale : présidente Célanie AUVRAY, vice-présidente Nathalie PAULMIER, secrétaire : Sandrine HARDOUIN, trésorière : Delphine LEBOEUF.

- Eglise de Gonneville : Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France est venu, le 06/09/2010, dresser un état des travaux qui devront être réalisés à l'église, inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Il serait pertinent d'établir un programme pluriannuel d'investissement.

- Hamel es Ronches : la réception des travaux de mise en sécurité du Hamel Es Ronches vient d'être faite par la Direction des Routes Départementales.

- Réunion de Conseil Municipal : la réunion du mois de novembre est fixée au mercredi 10 novembre 2010.

Pour extrait conforme, le 03/12/2010

La secrétaire de séance :

S. HARDOUIN

Le Maire :

L. DUFOUR